



PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE

CABINET DU PRÉFET
bureau de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 5 juillet 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats de la campagne de comptage 2010 du hamster

Dans le cadre du Plan d'actions pour le Hamster commun en Alsace, l'Etat engage chaque année un suivi des niveaux des populations pour en connaître l'évolution. L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a réalisé, en avril 2010, sur la base d'un protocole scientifique, le dénombrement des terriers d'Hamster d'Alsace au sein des cultures favorables de 100 communes de la plaine d'Alsace. Cette prospection d'ampleur a mobilisé 30 personnes, spécialement formées, durant un mois.

La présence de l'espèce, 480 terriers recensés, est confirmée dans 25 communes alsaciennes.

Un secteur de référence avec des populations qui augmentent depuis 2001

Pour la troisième année consécutive, le secteur de référence (Geispolsheim, Entzheim, Blaesheim, LEGTA d'Obernai, Elsenheim, Grussenheim et Jepsheim) a connu une nouvelle augmentation du nombre de terriers recensés avec un total de 261 terriers. Après une chute brutale des effectifs entre 2001 et 2002, ce secteur avait connu une érosion continue jusqu'à 2007. La population de hamster du secteur de référence voit donc sa dynamique de croissance entamée en 2007 confirmée par la campagne de comptage 2010.

Des mesures agricoles qui portent leurs fruits dans les zones d'actions prioritaires

A partir de 2008, trois zones d'actions prioritaires (ZAP) ont été créées pour reconstituer des populations viables. Elles sont situées pour deux d'entre elles à l'ouest de Strasbourg et pour la troisième en centre Alsace. Ces zones sont prioritaires pour les mesures d'implantation de cultures favorables à l'aide de contrats agri-environnementaux et d'opérations de lâchers de hamsters issus d'élevages conventionnés.

Les comptages montrent les premiers signes d'une augmentation significative des terriers pour chacune des trois Zones d'Actions Prioritaires. Ces résultats encourageants viennent conforter les efforts engagés avec la profession agricole pour améliorer l'habitat du hamster.

L'Etat poursuivra l'effort d'amélioration de l'information disponible

La campagne de comptages 2010 vise aussi à évaluer la présence avérée de Hamster sur l'ensemble du territoire. Quoique des moyens importants soient engagés, elle ne recouvre qu'en partie l'aire historique de présence du Hamster. Ces données ne prétendent pas à l'exhaustivité et de petites populations sporadiques peuvent subsister sur le territoire. Des études environnementales menées par des aménageurs sont aussi susceptibles de compléter cette connaissance de la répartition de l'espèce.

L'ensemble de ces résultats sera présenté aux membres du Comité de Pilotage du Plan d'actions 2007-2011 pour le Hamster commun en Alsace qui se tiendra le 13 juillet 2010. Le dossier est téléchargeable sur le site de la DREAL Alsace à l'adresse internet suivante : www.alsace.developpement-durable.gouv.fr

Contact DREAL Alsace - Florence Bonnafoux - 03 88 13 08 82
Contact presse préfecture – Viviane Chevallier – 03 88 21 68 77